

## FAMILLE – Etablissement et services patrimoniaux

### DOMAINE D'ACTIVITÉS – Solidarité et Proximité

Fiche métier N° : 1605

## MÉDIATRICE / MÉDIATEUR CULTUREL-LE

**Organise et met en œuvre les dispositifs de l'action culturelle en s'appuyant sur les expositions temporaires et permanentes et les collections. Sensibilise les publics au patrimoine par la mise en œuvre d'ateliers et de parcours pédagogiques et la diffusion de documents d'information.**

### ACTIVITÉS / COMPÉTENCES TECHNIQUES

#### ACTIVITÉS

##### Définition de projets de médiation culturelle et d'animation des publics :

- Recueillir et analyser les informations scientifiques et culturelles relatives au patrimoine
- Élaborer les projets d'activités pédagogiques et de médiation en fonction des différents publics

##### Valorisation du patrimoine par l'animation d'activités culturelles et pédagogiques et l'organisation de manifestations :

- Concevoir et organiser des manifestations culturelles
- Chercher, sélectionner et synthétiser des informations scientifiques et culturelles
- Développer et conduire des projets d'animation prenant en compte une progression pédagogique
- Construire des circuits, des visites guidées, des ateliers pédagogiques de sensibilisation au patrimoine
- Planifier l'ensemble des actions et évaluer les temps d'intervention
- Coordonner l'organisation logistique
- Construire un discours adapté à la spécificité du public ciblé et au nombre de personnes
- Faire appel à des prestataires extérieurs
- Créer des outils pédagogiques et des supports de communication (documents papier, audiovisuel, objets, etc.) adaptés aux publics
- Comprendre et s'exprimer dans une ou plusieurs langues étrangères

##### Suivi et développement des publics :

- Analyser les besoins et les caractéristiques des différents publics
- Analyser la fréquentation et suivre les indicateurs
- Définir des dispositifs d'accueil des publics
- Participer au développement du réseau partenarial

#### COMPÉTENCES

Savoirs (connaissances théoriques)	Savoir-faire
<ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation et fonctionnement des services départementaux</li><li>• Orientations de la collectivité en matière culturelle</li><li>• Règles budgétaires et comptables</li><li>• Réglementation et procédures des marchés publics</li><li>• Sociologie des publics</li><li>• Évolutions et enjeux des politiques patrimoniales</li><li>• Principes de la médiation culturelle</li><li>• Principes d'organisation événementielle, techniques et outils d'information et communication</li><li>• Culture muséographique</li><li>• Typologie des publics</li><li>• Culture générale en histoire, histoire de l'art, archéologie, histoire des sciences et des civilisations, urbanisme, architecture, ethnographie, etc.</li><li>• Caractéristiques techniques des collections ou du site</li><li>• Règles de sécurité des ERP</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Méthodes pédagogiques, techniques d'animation</li><li>• Pratique de langues étrangères</li><li>• Outils de planification</li><li>• Outils informatiques</li><li>• Techniques de synthèse des informations, des dossiers</li><li>• Techniques de recherche et d'analyse documentaire</li><li>• Techniques de communication écrite et orale</li></ul>
	Savoir-être
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Manifester de la créativité</li><li>• Être rigoureux et méthodique</li><li>• Être force de proposition</li><li>• S'adapter aux besoins, aux évolutions, aux interlocuteurs</li><li>• Faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse</li><li>• Transmettre des informations et des savoirs</li><li>• Communiquer en s'adaptant aux différents interlocuteurs</li><li>• Travailler en transversalité, en partenariat et en équipe pluridisciplinaire</li></ul>

## MÉDIATRICE / MÉDIATEUR CULTUREL-LE

### **Autonomie et responsabilités :**

- Garant de la qualité scientifique des activités et documents pédagogiques
- Peut encadrer des guides conférenciers
- Large autonomie dans l'organisation du travail

### **Relations fonctionnelles :**

- Relations directes avec les usagers
- Relations avec les services centraux et déconcentrés du ministère de la culture (conventions villes et pays d'art et d'histoire)

### **Conditions d'exercice propres à l'activité :**

- Travail au sein d'un musée et/ou à l'extérieur
- Déplacements fréquents
- Horaires réguliers, avec amplitude variable (week-ends, soirées)
- Disponibilité vis-à-vis des publics

### **Risques spécifiques liés au métier :**

- Risques de chute de plain-pied
- Risques incendie explosion
- Risques liés au travail sur écran
- Risques liés aux agressions

### **Cadre statutaire:**

- Cadre d'emplois : Rédacteurs territoriaux (catégorie B, filière Administrative)
- Cadre d'emplois : Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques (catégorie B, filière Culturelle)

### **Groupe fonctions : 3**